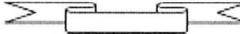




REPUBLIQUE  FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2023-10

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 14 Procuration : 1 Votants : 15
DATE DE CONVOCATION : 31 mars 2023
VOTES : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an **DEUX MIL VINGT-TROIS** et le **ONZE AVRIL** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - SAEZ Muriel - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GALEYRAND Éric - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick – BARSALOU André – DEGLIAME Vincent - JURCZYK Jean-Yves

Absent : NADAL BLIN Sylvie

Procuration : NADAL BLIN Sylvie à SAEZ Muriel

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement M14 de l'exercice 2022

Après l'approbation des comptes de gestion et administratif 2022 du budget principal, l'Assemblée a été invitée à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal M14 de l'exercice 2022.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **Décider** de l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 suivante :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice :	+ 92 084,46 €
Résultat antérieur reporté :	+ 167 623,54 €
Résultat de l'exercice à affecter :	+ 259 708,00 €

Investissement

Résultat (R001) :	- 49 469,18 €
Résultat antérieur reporté :	- 44 763,87 €
Reste à réaliser	- 62 500,00 €
Besoin total de financement :	- 156 733,05 €

Affectation en réserves (R1068) :	- 156 733,05 €
Report en fonctionnement (R002) :	+ 102 974,95 €

- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
Reçu en préfecture le 12/04/2023
Publié le
ID : 011-211102678-20230411-CA2022_BPM14-BF

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Gilles CASTY

